



Petit Rhinolophe

Rhinolophus hipposideros



Directive Habitats Faune Flore : Annexe II et IV
Protection Nationale (Arrêté du 23 avril 2007)
Liste rouge Française : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : ?

Description

Le Petit Rhinolophe, comme son nom l'indique, est le plus petit de la famille des Rhinolophidés. Il mesure 4 cm pour une envergure de 22 cm. Son pelage va du gris au brun. Tout comme son cousin (le Grand Rhinolophe), le Petit Rhinolophe s'enveloppe dans ses ailes pour hiberner.



Ecologie :

Cette chauve souris ne s'aventure pas très loin de son gîte pour se nourrir (2,5 km en moyenne). Le Petit Rhinolophe apprécie les massifs de feuillus âgés mais il lui arrive de chasser le long des haies, dans les parcs et jardins. Sa légèreté lui permet d'adopter un vol lent et habile, ce qui ne l'empêche pas de pratiquer quelquefois la chasse à l'affût. De part sa taille, le Petit Rhinolophe se focalise sur de petites proies (moucheron, papillons, petits coléoptères...).

Hibernation

Le Petit Rhinolophe passe l'hiver dans des cavités souterraines qui sont le plus souvent dans de simples caves. Il est très fidèle à son gîte hivernal et y revient plusieurs années de suite.

Reproduction

Les femelles adorent les combles spacieux et tranquilles avec une préférence pour les vieux bâtiments (moulins, manoir, château, église...).

Conservation

Le Petit Rhinolophe a vu ses effectifs chutés drastiquement au cours du 20ème siècle. La cause serait vraisemblablement l'utilisation intensive d'insecticides (DDT notamment).

En Indre et Loire, 1200 individus ont été comptés pendant la campagne hivernale 2012 - 2013.

